

**RÉPONSE DE L'ACIG À LA DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS N°1 D'ÉNERGIR  
RELATIVE À LA DEMANDE D'APPROBATION DU PLAN D'APPROVISIONNEMENT  
ET DE MODIFICATION DES CONDITIONS DE SERVICE ET TARIF D'ÉNERGIR,  
S.E.C. À COMPTER DU 1<sup>ER</sup> OCTOBRE 2023**

---

1. **Références :** [Pièce C-ACIG-0015](#), p. 27
- ii) [Pièce B-0173](#), p. 12
  - iii) [National Standard Practice Manual for Cost-Effectiveness of Energy Efficiency Resources](#), p. i (p. 6 du PDF)
  - iv) [National Standard Practice Manual for Cost-Effectiveness of Energy Efficiency Resources](#), pp. 48-58, 109-115

**Préambule :**

- i) L'ACIG recommande qu'Énergir développe une méthodologie visant à inclure les coûts de rendements et d'impôts des CFR liés au PGEÉ dans les tests économiques du PGEÉ.
- ii) « 2.2 *En lien avec la référence (ii), veuillez préciser si un des tests économiques tient compte des coûts liés au rendement et à l'impôt des comptes de frais reportés du PGEÉ. Si oui, veuillez fournir un exemple de ce calcul.*

**Réponse :**

Dans sa décision D-2019-088 (paragr. 497), la Régie demande aux Distributeurs que les calculs des tests économiques des PGEÉ soient basés sur les consignes du National Standard Practice Manual for Cost-Effectiveness of Energy Efficiency Resources.

Énergir s'est conformée à cette décision et, par conséquent, les coûts liés au rendement et à l'impôt des comptes de frais reportés du PGEÉ ne sont pas considérés dans ces calculs.

Toutefois, ces derniers éléments sont pris en considération dans le calcul de l'impact tarifaire présenté à la page 22 de la pièce B-0143, Énergir-J, Document 2 » (Énergir souligne)

- iii) « This National Standard Practice Manual [for Cost-Effectiveness of Energy Efficiency Resources] (NSPM) is intended to provide a comprehensive framework for assessing the cost-effectiveness of energy efficiency resources. The manual is directly applicable to all types of electric and gas utilities and jurisdictions where energy efficiency resources are funded by and implemented on behalf of electric or gas utility customers. [...]

The NSPM provides guidance that incorporates lessons learned over the past 20 years [...] » (Énergir souligne)

iv) Le NSPM présente les coûts à inclure dans les divers tests économiques.

**Demandes :**

**1.1** Veuillez justifier l'inclusion des coûts de rendements et d'impôts des CFR liés au PGEÉ dans les tests économiques d'Énergir (référence ii)) considérant que :

- La Régie demande aux Distributeurs dans sa décision D-2019-088 que les calculs des tests économiques soient basés sur le NSPM (référence ii));
- Énergir s'est conformée à cette décision de la Régie (référence ii));
- Le NSPM présente une méthodologie exhaustive pour le calcul des tests économiques associés à l'efficacité énergétique et reflète les meilleures pratiques dans ce domaine (référence iii));
- Le NSPM a été développé par plus de 50 experts dans ce domaine; et
- La liste détaillée des coûts à inclure dans le calcul des divers tests économiques ne comprend pas les coûts de rendements et d'impôts des CFR liés à un PGEÉ (référence iv)).

**Réponse :**

L'ACIG a consulté le document de référence dont Énergir fait mention. À la référence (iv), Énergir mentionne « *Le NSPM présente les coûts à inclure dans les divers tests économiques.* » Toutefois, à la page 68 du pdf, les auteurs font la mise en garde suivante :

*« This table is presented for illustrative purposes and is not meant to be an exhaustive list. The non-utility impacts presented here can be either a cost or a benefit, or can have a net impact that accounts for both costs and benefits. For a comprehensive discussion of EE resource impacts, see Regulatory Assistance Project 2013c.*

*The balance of this chapter provides additional detail on the impacts referenced in Table 17. Appendix B provides more information about how the costs and benefits relate to other DERs. »*

Il est de l'avis de l'ACIG que les auteurs cherchaient plutôt à présenter une liste des coûts et bénéfices les plus répandus parmi les utilités publiques et qu'il ne faut pas traiter cette liste comme exhaustive.

Si nous allons à la description des coûts de chaque test individuellement, nous avons à la page 131 du pdf la description pour l'« Utility Cost Test » ou le test de l'administrateur public :

*« The UCT should account for all utility system costs that are incurred to implement the EE resource. This includes all costs that utility must*

*recover from customers, including: financial incentives for efficiency measures, efficiency program costs, and efficiency portfolio costs.* »  
(Nos soulignés)

Pour l'ACIG, il semble clair que les coûts du rendement et des impôts devraient être inclus, car ce sont des coûts liés aux aides financières du PGEÉ qui sont récupérés auprès de la clientèle.

À la page 132 du pdf, nous avons la description des coûts pour le « Total Resource Cost Test » ou le test du coût total en ressources :

*« This TRC test should account for all utility system and program participant costs incurred to implement the EE resource. This includes all costs described above for the UCT, plus any costs incurred by the program participant, including: financial cost to purchase efficiency measures; increased consumption of other fuels; increased O&M costs; and participant non-financial costs. »*  
(Nos soulignés)

Finalement, à la page 133 du pdf, nous avons la description des coûts pour le « Rate Impact Measure Test » ou le test de neutralité tarifaire :

*« [...] This test includes all of the costs and benefits of the UCT, plus estimates of the utility lost revenues created by EE programs. When regulators take steps to allow utilities to recover the lost revenues of EE programs, through rate cases, revenue decoupling, or other means, then the recovery of these lost revenues will create upward pressure on rates. »*  
(Nos soulignés)

Pour l'ACIG, l'inclusion des coûts de rendements et d'impôts des CFR liés au PGEÉ dans les tests économiques d'Énergir semble cohérent avec les lignes directrices du NSPM et permettrait une meilleure appréciation des programmes offerts par Énergir. Malgré le fait qu'ils ne sont pas explicitement nommés, l'ACIG soumet que leur inclusion respecte l'esprit et l'intention des tests économiques.

Également, l'ACIG souhaite porter à l'attention d'Énergir qu'une nouvelle version du document de référence est disponible sous le nom de « [National Standard Practice Manual for Benefit-Cost Analysis of Distributed Energy Resources](#) ». L'organisme en charge de ces standards suggère d'utiliser la nouvelle version afin de rester à jour sur les développements méthodologiques.